



**Le Budget 2011,
crédible
aujourd'hui et
demain !**

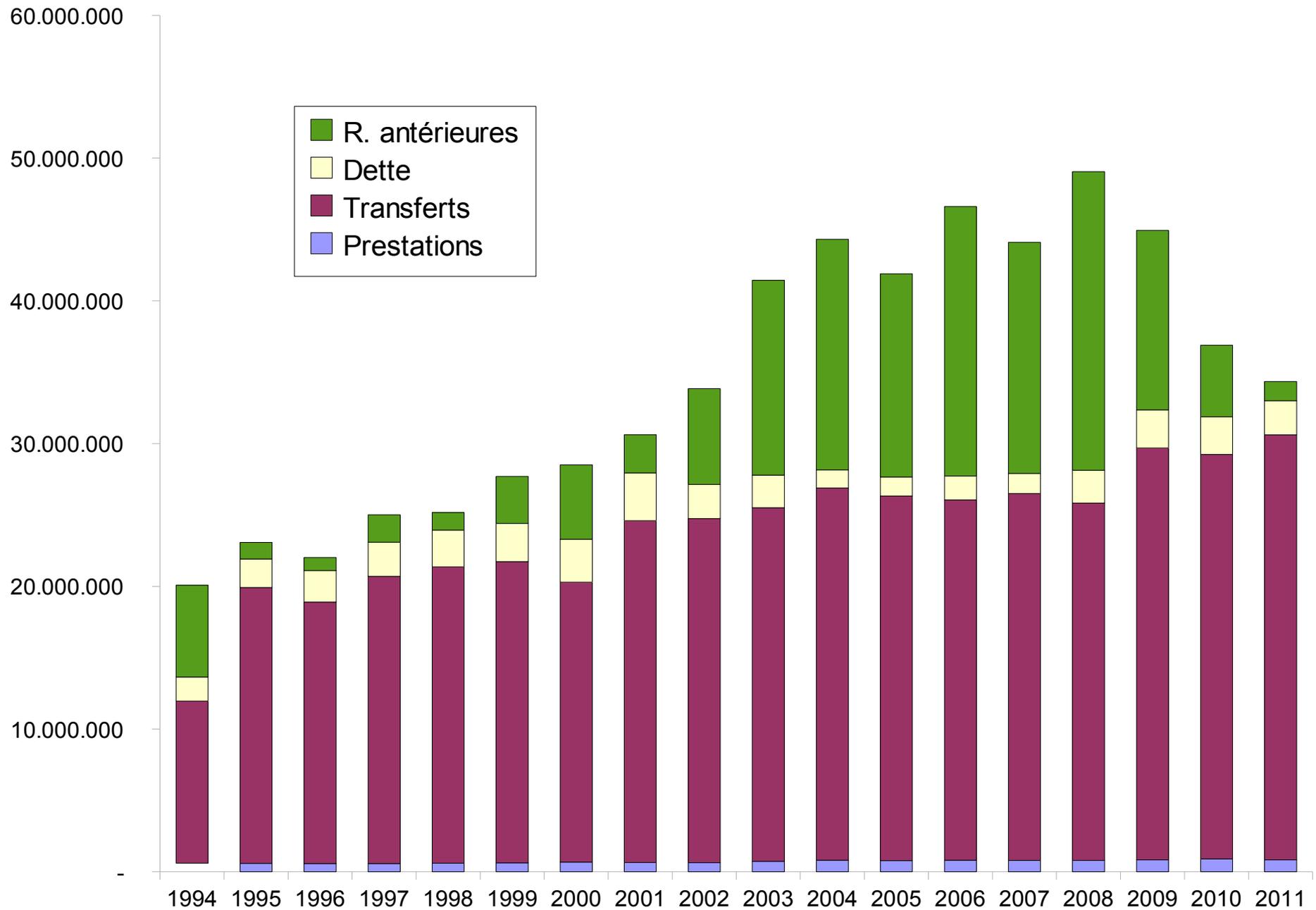


**Les recettes repartent à la hausse
par rapport à l'année passée.**

2009 : 32.357.506

2010 : 31.875.136

2011 : 33.007.419





Les facteurs négatifs de l'évolution des recettes :

- La dotation au fonds des communes versée par la Région stagne.

2008 : 5.190.389,11

2009 : 5.285.392,22

2010 : 5.318.861,78

2011 : 5.491.013,49



Les facteurs négatifs de l'évolution des recettes :

- L'évolution du rendement de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques tend à se réduire, car l'effet « tax on web » disparaît.

2008 : 6.481.102,00

2009 : 8.268.035,75

2010 : 7.605.079,49

2011 : 7.683.540,01



Les facteurs négatifs de l'évolution des recettes :

- **La suppression de la recette provenant des dividendes de la télédistribution est évaluée à
276.844 €.**



Les facteurs positifs de l'évolution des recettes :

- **Augmentation nette du rendement (+ 834.000 €) de la taxe additionnelle au précompte immobilier**

2008 : 7.779.026,93

2009 : 8.237.975,75

2010 : 8.382.361,00

2011 : 9.215.681,64



Les facteurs positifs de l'évolution des recettes :

- **L'intervention des autres communes dans la charge du service d'incendie croît d'un montant de 158.000 €.**



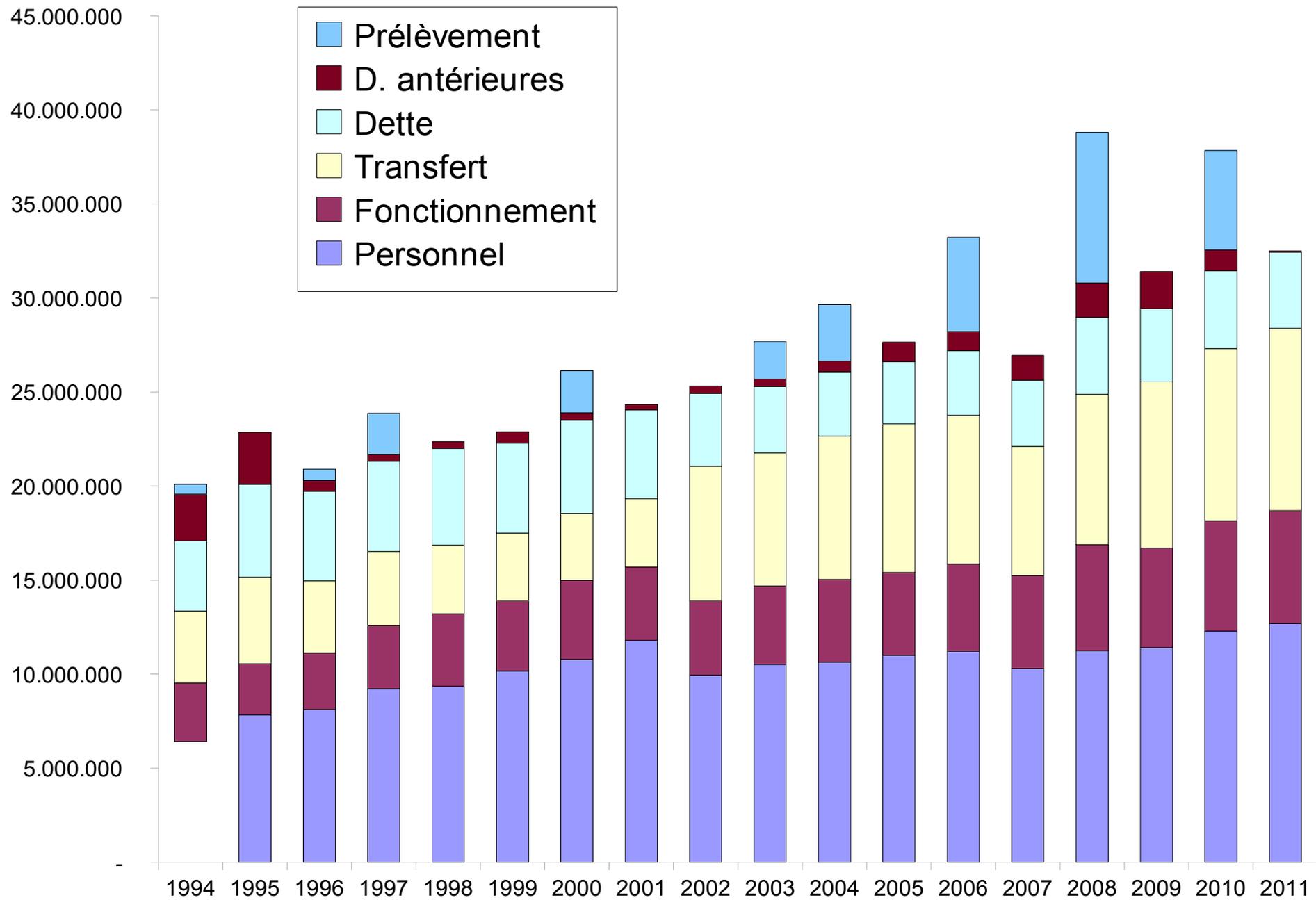
Les dépenses ordinaires augmentent normalement :

2008 : 28.969.354

2009 : 29.430.450

2010 : 31.441.519

2011 : 32.431.672





Les grandes orientations du budget

- Une priorité est donnée à la qualité et la rigueur dans la gestion communale.
- L'amélioration du service au public nécessite des investissements réguliers.
- Des moyens seront dégagés pour assurer la promotion de Nivelles à l'extérieur.
- La concrétisation d'un large programme d'investissements est prévue.



Une priorité est donnée à la qualité et la rigueur dans la gestion communale.

- **Même en menant une politique visant à auto-financer les investissements – et donc à moins recourir à l'emprunt – la trésorerie de la Ville reste largement positive et constitue une réserve importante pour la concrétisation de projets futurs :**

2005 : 22.261.299

2006 : 27.157.736

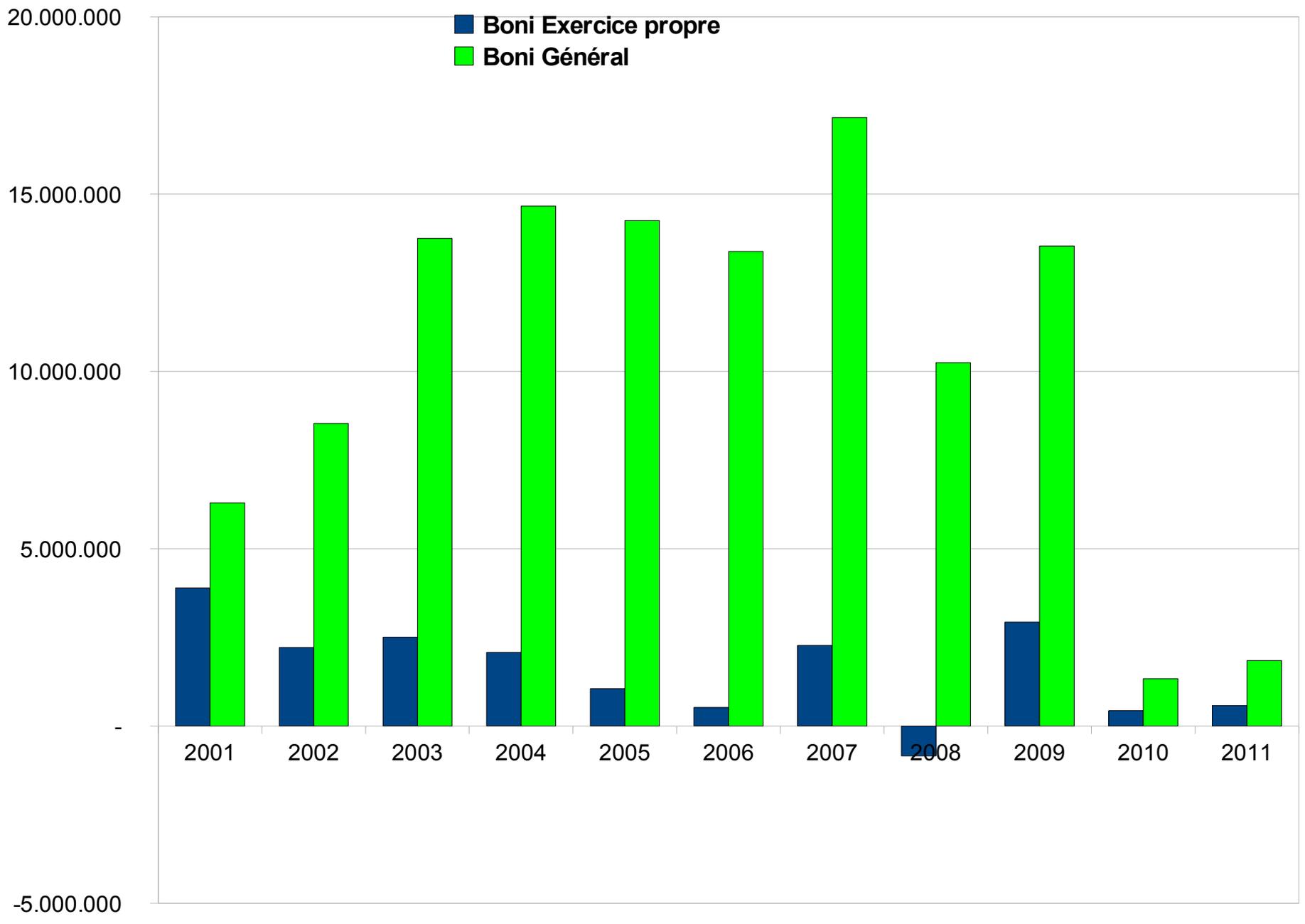
2007 : 28.810.583

2008 : 31.456.962

2009 : 31.753.268

2010 : 28.729.555

- **Il est important de se donner les moyens de faire face aux incertitudes. Le budget a donc été présenté avec un boni important : 575.748 €**





Une priorité est donnée à la qualité et la rigueur dans la gestion communale.

- Ces dernières années, la Ville a concrétisé divers projets coûteux qui ont dû, en partie, être financés par voie d'emprunts. Le niveau d'endettement et les dépenses de dette restent cependant sous contrôle : en 2011, les dépenses de dette diminueront de 34.079 € par rapport à l'année 2010.
- Le budget extraordinaire prévoit un certain nombre d'investissements visant à économiser l'énergie : le total de ces investissements avoisine les 2.016.000 €.
- La présentation formelle du budget a évolué. Tous les crédits budgétaires ont été affectés à des services via l'inscription d'un code particulier en 3 lettres. L'objectif de cette affectation – qui est l'ébauche de la création d'une comptabilité analytique - est de mieux responsabiliser les services quant à la maîtrise de leurs dépenses et à l'encaissement de leurs recettes.



Une priorité est donnée à la qualité et la rigueur dans la gestion communale.

- L'informatisation du service Finance se poursuit en vue de mieux percevoir les taxes et les redevances. Le suivi de la récupération de la redevance stationnement sera notamment concerné par cette évolution.
- L'ASBL du Centre culturel assurera, dorénavant et à la place de la Ville, la gestion complète des activités culturelles de la Ville. C'est à dire perception des recettes des spectacles et prise en charges des frais. En outre, l'association bénéficiera de subsides APE complémentaires, ce qui réduira la charge globale de la Ville.
- Les dotations de la Ville au CPAS et au Centre de la Petite Enfance restent stables alors que ces deux institutions doivent aussi assumer l'indexation des salaires. Une gestion adéquate permet à ces deux organismes d'offrir un service de qualité tout en limitant l'intervention financière de la Ville.



Une priorité est donnée à la qualité et la rigueur dans la gestion communale.

- L'installation d'un réseau téléphonique « VOIP » permettra une réduction des dépenses de communication de 20.700 € :

2009 :	100.915
2010 :	85.595
2011 :	64.900
- La Ville accordera une augmentation significative des subventions aux clubs sportifs. Les motifs suivants justifient une telle hausse : cela fait 15 ans qu'il n'y a plus eu d'augmentation ; depuis 2010, les clubs sont tenus de payer la taxe environnement ; dès 2011, la Maison des Sports leur facturera progressivement l'occupation des installations sportives.



L'amélioration du service au public nécessite des investissements réguliers.

- La dotation de la zone de police connaîtra une hausse de l'intervention communale de 332.000 €. (dotation totale en 2011 : 3.089.169 €). Les charges financières générées par la construction du commissariat central, les coûts du déménagement et le recrutement de 2 agents supplémentaires justifient cette évolution.
- Le service Urbanisme verra son effectif augmenté d'une unité afin, notamment, de mettre en œuvre l'informatisation de la délivrance des autorisations d'urbanisme.
- Un service de qualité implique un personnel motivé. A cet effet, la Ville augmentera les chèques repas accordés aux agents de 1€ par jour. Cette mesure coûtera 100.000 €.
- Divers agents supplémentaires seront recrutés principalement pour le service Travaux afin de pouvoir assurer l'entretien des nouveaux espaces publics créés notamment au Petit Baulers.



Des moyens seront dégagés pour assurer la promotion de Nivelles à l'extérieur.

- **140.000 € seront consacrés aux festivités liées à l'inauguration de la Grand-Place et à la promotion du centre-ville. La Province finance l'événement à concurrence de 50.000 €. Ce projet sera mis sur pied en étroite collaboration avec les associations nivelloises.**
- **Suite à l'achèvement des travaux principaux de rénovation du centre-ville, une campagne de promotion des activités commerciales de Nivelles trouve maintenant son sens. 30.000 € de subside complémentaire pour Nivelles Commerce ont été prévus à cet effet. La Maison du Tourisme et le Musée seront associés afin de concrétiser le projet.**
- **30.000 € supplémentaires seront octroyés à la Maison du Tourisme afin de permettre à cette association de mieux développer la promotion touristique de Nivelles.**



La concrétisation d'un large programme d'investissements est prévue.

- Le budget extraordinaire prévoit une liste d'investissements pour un montant total de 22.004.751 €.
- La liste des chantiers importants qui débiteront en 2011 :
 - Extension crèche (bâtiment passif)
 - Rénovation ancien hôtel de police (rue Canonniers)
 - Collégiale - travaux de chauffage et électricité - éclairage intérieur
 - Amélioration de la rue des Métiers (fin 2011)
 - Chemin de Feluy – Bornival (fin 2011)
 - Vieux chemin de Braine-le-Comte (entre rue H. Pauwels et chemin de Grambais)
 - Aménagement des rues des Vieilles Prisons et de l'Evêché (PT)
 - Renouvellement de l'égout et amélioration de la rue Montagne du Parc (PT)
 - Remplacement d'un pont sur la rivière « La Thines » (PT)
 - Ferme des scouts de Baulers - rénovation



Conclusions

- **Un budget d'avenir du fait de son large programme d'investissements, des moyens consacrés à encore améliorer le service public et des crédits disponibles pour promouvoir notre Ville à l'extérieur.**
- **Un budget crédible du fait d'un rendement important de la taxe additionnelle au précompte immobilier et des importantes réserves de trésorerie.**



Les échevinats



La gestion des espaces verts :

- **planification des entretiens (engagement de personnel)**
- **amélioration du fleurissement de la Ville (engagement d'un spécialiste)**
- **objectif à terme: gestion des espaces différenciés**
- **plus globalement, intégrer une politique de la nature au niveau de la Ville avec le PCDN**



Industries

- **Le subside de « Nivelles Industries » passe de 3.000 € à 25.000 € conditionné à un contrat de gestion et une demande de participation financière de l'IBW**



Culture

- **Améliorer et optimaliser la collaboration et les partenariats entre les différents services culturels : Musée, Bibliothèque, Centre culturel**
- **Petite enfance : réaliser l'extension de la Crèche et, en parallèle, développer le service des accueillantes à domicile**



Simplifier les procédures

Améliorer la qualité

***En route vers
la reconnaissance « ISO »***